

Paris, le 1^{er} octobre 2026

**CONSTRUCTION
ET BOIS**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUE DE PRESSE

290 salarié.e.s sacrifié.e.s chez CBA Meubles

Le couperet est tombé lors de l'audience du 30 septembre dernier au tribunal de commerce de Lille : l'entreprise CBA Meubles (ex Deméryère), entreprise française de fabrication de meubles en kit située dans le département du Nord est mise en cession, avec un délai de trois semaines pour un potentiel repreneur pour se porter candidat. Les emplois de 290 salariés sont menacés.

Les alertes répétées du représentant des salarié.e.s lors des précédentes audiences semblent n'avoir pas été entendues. La mise en œuvre du PSE précédent a conduit à la suppression des services support et logistique, pourtant indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise.

La FNCB-CFDT, représentée par Michaël Sohier, Délégué Syndical Central de CBA Meubles, soutient les salarié.e.s déjà fortement éprouvé.e.s par plusieurs années d'incertitude sur l'avenir de leurs sites.

L'entreprise a subi, depuis 2022, rachat, redressement judiciaire, fermeture de site (Nersac, en Charente) avec un PSE qui a concerné plus de 80 personnes, et en 2026, depuis son passage sous le giron du groupe P3G, dirigé par Jean-Charles Parisot, de nouveau, mise en redressement judiciaire accompagnée de la fermeture du site de Linselles (chargé de la logistique) et d'un PSE touchant 93 salarié.e.s.

La FNCB dénonce les discours du groupe (qui se dit dans le « Top 10 des fabricants de meubles européens, toujours à la recherche de nouveaux talents » et pour lequel « créativité, réactivité et valeurs constituent le socle du groupe ») se voulant rassurants à l'encontre des travailleuses et des travailleurs, au printemps 2026, mais qui ont masqué la réalité de la démarche du groupe P3G : « couper la tête » de l'entreprise CBA Meubles et s'emparer de son carnet de commandes fermes de 8,5 millions d'euros et ainsi éliminer un concurrent.

La FNCB-CFDT appelle la direction de P3G à un **dialogue social loyal et constructif**, condition indispensable pour construire des solutions qui assurent l'avenir des salarié.e.s. La conjoncture difficile actuelle connue par le secteur ne doit pas être « l'excuse facile » de ce gâchis de compétences, de cette perte de savoir-faire industriel français, au détriment de l'avenir de près de 300 familles !

Il est inadmissible que le groupe P3G obtienne le carnet de commandes, mais ne soutienne pas les 300 salarié.e.s qui l'ont rempli !

Contact FNCB-CFDT :

Astrid DUMOULIN, 07-50-55-33-80 ; astrid.dumoulin@construction-bois.cfdt.fr

Tony HOARAU, 07-69-12-57-37 ; tony.hoarau@construction-bois.cfdt.fr